

panorapresse.ouest-france.fr

Pays de Bray : élus et parents d'élèves se battent contre la fermeture d'une classe

3-4 minutes



Des investissements conséquents ont été consacrés à l'équipement des classes du Sivos de la [Béthune](#)

Le Sivos de la [Béthune](#), qui regroupe les communes de [Bouelles](#), [Fontaine-en-Bray](#), [Nesle-Hodeng](#), [Neuville-Ferrières](#) et [Saint-Saire](#), risque de perdre une classe à la rentrée de septembre 2026 selon les premiers arbitrages du rectorat.

Face à la possible suppression d'une classe à la rentrée de septembre 2026, les maires des communes du Sivos de la [Béthune](#) sont dans l'attente de la décision des Services de l'Education nationale de Rouen. Le syndicat gère le regroupement pédagogique constitué par les communes de [Bouelles](#), [Fontaine-en-Bray](#), [Nesle-Hodeng](#), [Neuville-Ferrières](#) et [Saint-Saire](#). Il compte actuellement sept classes, avec une moyenne de 19 élèves, réparties dans quatre écoles. A noter que le Sivos de la [Béthune](#) est situé en ZRR (zone de revitalisation rurale).

«Pour l'instant, on est dans le flou»

Début décembre, sous l'impulsion de Maryse Duval, maire de [Saint-Saire](#) et présidente du Sivos, une lettre a été envoyée à la directrice académique Dominique Fis, pour demander le maintien de toutes les classes et alerter sur les conséquences qu'aurait la fermeture de l'une d'entre elles. « Pour l'instant on est dans le flou. C'est compliqué pour les enseignants et le personnel. Des investissements conséquents ont été consacrés par les municipalités pour équiper les classes. Les travaux de mise aux normes des locaux ont été effectués conformément à la réglementation. Tout a été fait pour bien accueillir les élèves. Nous avons un enseignement de qualité, souligne la présidente du Sivos. Il faut noter également que le RPI reçoit des enfants de la Maison d'enfants à

caractère social (Mecs), de [Saint-Saire](#). La taille humaine des classes est favorable à leur bonne intégration.»

L'avenir des enfants fragilisé

L'élue énumère les conséquences de la suppression d'une classe : l'augmentation significative des effectifs par classe, la réduction de l'accompagnement individualisé, la fragilisation des élèves en difficulté et de l'inclusion scolaire, l'impact sur l'attractivité et la vitalité du RPI... « Ce serait une mesure de régression inacceptable, qui ferait passer la règle à calcul devant la règle de vie, fragilisant la cohésion sociale, l'égalité d'accès à un enseignement de qualité, et l'avenir des enfants dans un territoire rural », était-il mentionné dans la lettre envoyée il y a un peu plus de trois mois.

La présidente souligne également « les perspectives démographiques positives ». Les naissances sur le périmètre du RPI du Sivos de la [Béthune](#) sont de nouveau à la hausse : 22 en 2024 contre 10 en 2023. De plus, un lotissement de 15 maisons est prévu sur la commune de [Bouelles](#), des terrains à bâtir vendus sur la commune de [Fontaine-en-Bray](#)... Ce qui laisse présager de l'arrivée prochaine de nouvelles familles.

Une pétition « Non à la fermeture d'une classe du Sivos de la [Béthune](#) » a été mise en ligne par les parents d'élèves. Plus de 470 signatures ont déjà été enregistrées. La carte scolaire de la [Seine-Maritime](#) doit être dévoilée dans les premiers jours du mois d'avril 2026.